

**Convention pluriannuelle 2021-2024  
entre la Communauté Territoriale sud Luberon  
et l'Office de Tourisme Luberon Sud Tourisme  
Avenant n°1**

---

Vu la délibération n°2021-078 du 22 juillet 2021 approuvant la convention avec l'Office du Tourisme Luberon Sud Tourisme ;

Vu la convention pluriannuelle signée avec l'Office de Tourisme le 27 juillet 2021 ;

Considérant la nécessité de préciser les modalités de versement de la subvention.

**1. MODIFICATION**

L'article 6 «LES MOYENS FINANCIERS/SUBVENTIONS» de la convention est complété des alinéas suivants :

**« Le règlement de la subvention annuelle se fera comme suit :**

- **Une avance d'un montant de 100 000 € sera versée au début de chaque année (dès le mois de janvier)**
- **La seconde partie de la subvention, correspondant au solde entre le montant voté au budget et l'avance versée, sera payée après le vote du budget, dans le courant du 2ème semestre. »**

**2. PRISE D'EFFET DE L'AVENANT**

L'avenant prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**3. STIPULATION FINALE**

Toutes les clauses de la convention initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Pour COTELUB,  
Robert Tchobdrenovitch,  
Président

Habilité à signer par délibération  
n° 2022-014 en date du 3 février 2022



Pour l'Office du Tourisme  
Luberon Sud Tourisme,  
Jean-Claude DOGLIOTTI, Président

Habilité à signer par le  
Conseil d'Administration en date du 29/09/2019



Le Château BP16 - 84240 LA TOUR D'AIGUES  
[www.luberon-sud-tourisme.fr](http://www.luberon-sud-tourisme.fr)

[contact@luberon-sud-tourisme.fr](mailto:contact@luberon-sud-tourisme.fr)

Tél. 04 90 07 50 29

Siret : 313 777 237 00022